

les populations les plus pauvres et les plus vulnérables; si elle est bien menée, cette forme d'aide recevra l'appui des contribuables canadiens, quel que soit l'état de la conjoncture économique au pays. C'est pourquoi le Premier ministre Clark a pu, devant le Conseil mondial de l'alimentation, engager sans réserve son gouvernement à continuer de contribuer 400 millions de dollars chaque année au développement agricole et rural par les voies bilatérales et multilatérales. Les organisations non gouvernementales et les groupes de recherche agricole sont également des instruments essentiels à cette coopération.

Même si le Canada est un élément important du système alimentaire mondial, nous reconnaissons que nous ne sommes qu'une composante d'un ensemble beaucoup plus imposant. C'est cet ensemble que nous devrions examiner de façon critique, cinq ans après que les membres de la communauté internationale se soient rencontrés, dans un climat de crise, à la Conférence mondiale de l'alimentation. Au plan international, malgré des stocks céréaliers sans précédent, nous n'avons pu constituer un système de sécurité alimentaire mondiale capable d'éviter que ne se reproduise une crise comme celle qui a sévi de 1972 à 1974.

Le Canada s'est engagé à oeuvrer en vue d'un accord international sur les céréales qui jetterait les bases d'un tel système de sécurité. Nous restons convaincus que la sécurité alimentaire mondiale doit se fonder sur des arrangements internationaux qui assurent des rendements stables et adéquats aux producteurs, permettant ainsi de faire les investissements nécessaires pour accroître la capacité de production et améliorer l'infrastructure.

Etant donné que la communauté mondiale n'a pas encore trouvé de compromis raisonnable entre nations productrices et nations consommatrices, les pauvres du monde sont toujours dans un état de très grande vulnérabilité. Nous voulons que la communauté internationale puisse donner une réponse adéquate lorsque l'accord international sur le blé (1971) expirera dans un an et huit mois. Pour contribuer en partie à l'apport d'aide de soudure qui sera nécessaire, le gouvernement canadien a accepté de négocier une nouvelle convention relative à l'aide alimentaire et ce, indépendamment d'une convention sur le commerce du blé bien que le premier sera toujours lié à l'accord de 1971. Comme il l'a mentionné lors des négociations sur le blé, le Canada entend fournir annuellement 600,000 tonnes de céréales dans le cadre de la nouvelle convention relative à l'aide alimentaire. Nous sommes fort conscients que les besoins d'aide alimentaire sont encore plus importants que les engagements jusqu'à date, et nous incitons les autres Etats qui le peuvent à faire ou à accroître leurs contributions dans ce domaine.